



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 129 - AOUT 2013**

# SOMMAIRE

## Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté N °2013182-0141 - Arrêté portant délégation de signature à Sylvie SANCHEZ, Fabienne DEGORCE, Muriel PETITJEAN, Vincent VACHON, Joël SIMON .....	1
Arrêté N °2013182-0142 - Arrêté portant délégation de signature à Valérie DUBOIS, Dominique LEROY, Marie- Christine MONZEL, Larissa SIMON, Conception CABAS, Fabrice CAVARO, Stéphane SABATE .....	3
Arrêté N °2013182-0143 - Arrêté portant délégation de signature à Jean- François DUDET, Sébastien RAIMONDEAU, Géraldine PATIENT, Emanuela GOMES, Claudine HUGUENIN, Delphine BROUTIN, Vincent ABRAMOVICI, Jérôme TAMBY, Patrick ALQUIER, Nadia MECHITOUA, Valérie LAUER, William ARAN, Djaffar BENSLAMA .....	5
Arrêté N °2013182-0144 - Arrêté portant délégation de signature à Sylvie SANCHEZ, Fabienne DEGORCE, Muriel PETITJEAN .....	7
Arrêté N °2013182-0145 - Arrêté portant délégation de signature à Alain CHABROUX, Frédéric BENTEJAC, Stéphane LEMOINE, Pascale VARIN .....	10
Arrêté N °2013210-0017 - Arrêté portant délégation de signature à Didier ALBERT, Michel BARREAU, Michelle BARSIKIAN- PAGNARD, Evelyne BENTEJAC, Dominique BERNSTEIN, Laurent BOYER, Anne- Marie BREDY, Laurent CARDONA, Olivier CAVALIER- GRONLIER, Carine CHARPENTIER, Dominique COETMEUR, Marion DESVAUX, Sylvie GARIN, Jacques GARNAUD, Nadia GARNIER- BAPTISTE, Marie GIGONZAC, Valérie GIRAUDO, Marie- Françoise GORBANA, Geneviève HALIMI, Isabelle HARSTRICH, Isabelle HENRY, Nicole IMBAULT, Delphine JOYEUX, Claire LAUNAY, Claude LE FAO .....	13





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2013182-0141**

**signé par Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de  
Paris  
le 01 Juillet 2013**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à Sylvie  
SANCHEZ, Fabienne DEGORCE, Muriel  
PETITJEAN, Vincent VACHON, Joël  
SIMON



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

**Pôle fiscal Paris Centre et Services Spécialisés**

11, rue de la Banque  
75075 Paris cedex 02

### DELEGATION DE SIGNATURE

**L' Administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,  
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,**

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article R\* 260 A-1 ;

Vu la décision du Directeur général des finances publiques du 7 novembre 2011 ;

**Arrête :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation de signature est accordée à :

- Mme Sylvie SANCHEZ, Administratrice générale des finances publiques
- Mme Fabienne DEGORCE, Administratrice des finances publiques
- Mme Muriel PETITJEAN, Administratrice des finances publiques
- M. Vincent VACHON, Administrateur des finances publiques adjoint
- M. Joël SIMON, Administrateur des finances publiques adjoint

en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

**Art. 2.** – Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2013

  
Philippe PARINI

  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2013182-0142**

**signé par Autres signataires  
le 01 Juillet 2013**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à  
Valérie DUBOIS, Dominique LEROY, Marie-  
Christine MONZEL, Larissa SIMON,  
Conception CABAS, Fabrice CAVARO,  
Stéphane SABATE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE DE France ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est  
Service de Fiscalité Immobilière Elargie de Paris 12ème  
27 bis rue des Meuniers  
75602 PARIS CEDEX 12

### Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le responsable du service de fiscalité immobilière élargie de Paris 12ème,

Vu le code général des impôts, et notamment son article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

#### Arrête :

Article 1<sup>er</sup> : Délégation de signature est donnée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

DUBOIS Valérie
LEROY Dominique
MONZEL Marie-Christine
SIMON Larissa

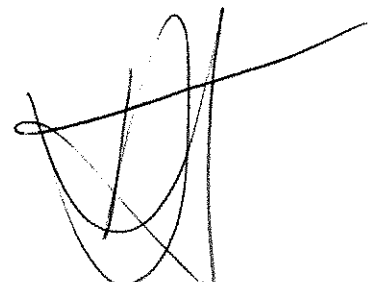
b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

CABAS Conception
CAVARO Fabrice
SABATE Stéphane

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2013

La responsable du service de fiscalité immobilière élargie de  
Paris 12ème,  
L'Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques  
Nicole ANNEQUIN





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2013182-0143**

**signé par Autres signataires  
le 01 Juillet 2013**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à Jean-François DUDET, Sébastien RAIMONDEAU, Géraldine PATIENT, Emanuela GOMES, Claudine HUGUENIN, Delphine BROUTIN, Vincent ABRAMOVICI, Jérôme TAMBY, Patrick ALQUIER, Nadia MECHITOUA, Valérie LAUER, William ARAN, Djaffar BENSLAMA



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
 Direction Régionale des Finances Publiques d'île de France et de Paris  
 Pôle de gestion fiscale de Paris Nord est  
 POLE DE CONTROLE ET EXPERTISE PLAINE MONCEAU EPINETTES  
 6A BD DE REIMS  
 75844 PARIS CEDEX 17

**Arrêté portant délégation de signature  
 en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le responsable du pôle contrôle expertise de Plaine Monceau-Epinettes, Jocelyne Pelen ;  
 Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;  
 Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;  
 Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;  
 Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

**Article 1**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
Jean-François DUDET	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
Sébastien RAIMONDEAU	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
Géraldine PATIENT	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
Emanuela GOMES	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
Claudine HUGUENIN	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
Delphine BROUTIN	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
Vincent ABRAMOVICI	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
Jérôme TAMBY	Contrôleur	10 000 €	5 000 €
Patrick ALQUIER	Contrôleur	10 000 €	5 000 €
Nadia MECHITOUA	Contrôleur	10 000 €	5 000 €
Valérie LAUER	Contrôleur	10 000 €	5 000 €
William ARAN	Contrôleur	10 000 €	5 000 €
Djaffar BENSLAMA	Contrôleur	10 000 €	5 000 €

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS et sera affiché dans les locaux du service.

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2013  
 Le responsable du pôle contrôle expertise

Jocelyne Pelen



  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
 ET DES FINANCES**



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2013182-0144**

**signé par Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de  
Paris  
le 01 Juillet 2013**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à Sylvie  
SANCHEZ, Fabienne DEGORCE, Muriel  
PETITJEAN

**DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE**

**L'Administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,  
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,**

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret du 18 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe PARINI, administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu la décision du Directeur général des finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Arrête :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation générale de signature est donnée à :

- Mme Sylvie SANCHEZ, Administratrice générale des finances publiques, responsable du pôle de gestion fiscale Paris Centre et services spécialisés ;
- Mme Fabienne DEGORCE, Administratrice des finances publiques, responsable adjointe du pôle de gestion fiscale Paris Centre et services spécialisés ;
- Mme Muriel PETITJEAN, Administratrice des finances publiques, responsable adjointe du pôle de gestion fiscale Paris Centre et services spécialisés.

Celles-ci reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seules, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part, sans toutefois que cet empêchement puisse être invoqué par les tiers ou opposé à eux.

Elles sont autorisées à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

**Art. 2.** – Le présent arrêté remplace l'arrêté n °2012272-001 1.

La présente délégation prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,  
Directeur régional des finances publiques  
d'Ile-de-France et du département de Paris



Philippe PARINI



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2013182-0145**

**signé par Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de  
Paris  
le 01 Juillet 2013**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à Alain  
CHABROUX, Frédéric BENTEJAC, Stéphane  
LEMOINE, Pascale VARIN

**DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE**

**L'Administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,  
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,**

- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Vu le décret du 18 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe PARINI, administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Vu la décision du Directeur général des finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Arrête :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation générale de signature est donnée à :

- M. Alain CHABROUX, Administrateur général des finances publiques, responsable du pôle de gestion fiscale Paris Nord-Est ;
- M. Frédéric BENTEJAC, Administrateur des finances publiques, responsable adjoint du pôle de gestion fiscale Paris Nord-Est ;
- M. Stéphane LEMOINE, Administrateur des finances publiques, responsable adjoint du pôle de gestion fiscale Paris Nord-Est.
- Mme Pascale VARIN, administratrice des finances publiques, responsable adjointe du pôle de gestion fiscale Paris Nord-Est.

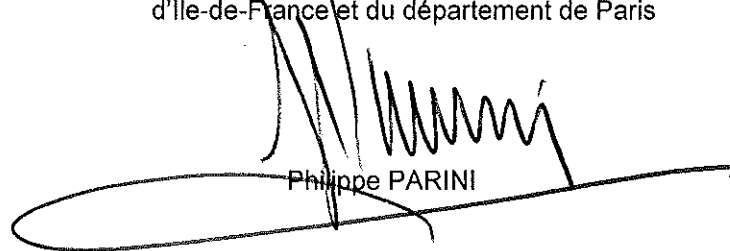
Ceux-ci reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part, sans toutefois que cet empêchement puisse être invoqué par les tiers ou opposé à eux.

Ils sont autorisés à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

**Art. 2.** – Le présent arrêté remplace l'arrêté n ° 2012272-0012..

La présente délégation prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,  
Directeur régional des finances publiques  
d'Ile-de-France et du département de Paris



Philippe PARINI



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n ° 2013210-0017**

**signé par Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris  
le 29 Juillet 2013**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à Didier ALBERT, Michel BARREAU, Michelle BARSIKIAN- PAGNARD, Evelyne BENTEJAC, Dominique BERNSTEIN, Laurent BOYER, Anne- Marie BREDY, Laurent CARDONA, Olivier CAVALIER-GRONLIER, Carine CHARPENTIER, Dominique COETMEUR, Marion DESVAUX, Sylvie GARIN, Jacques GARNAUD, Nadia GARNIER- BAPTISTE, Marie GIGONZAC, Valérie GIRAUDO, Marie- Françoise GORBANA, Geneviève HALIMI, Isabelle HARSTRICH, Isabelle HENRY, Nicole IMBAULT, Delphine







DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

**Pôle fiscal Paris Centre et services spécialisés**  
11, rue de la Banque  
75075 Paris Cedex 02

**DELEGATION DE SIGNATURE  
EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL**

**L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,  
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,**

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**Arrête :**

**Article 1er.** - Délégation de signature est donnée aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-dessous, à l'effet de signer :

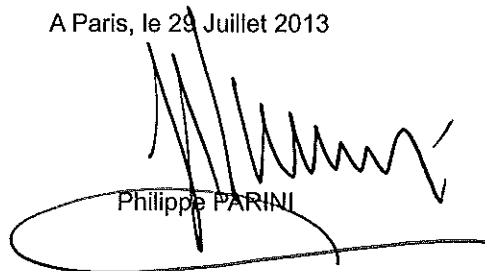
- 1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 100 000 € ;
- 2° les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale, sans limitation de montant et dans la limite de 200 000 € en matière de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée,
- 3° les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts, sans limitation de montant ;
- 4° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 100 000 € ;
- 5° les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales, dans la limite de 305 000 € ;
- 6° les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;
- 7° les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-OG du code général des impôts ;
- 8° les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 9° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires ;

ALBERT Didier, BARREAU Michel, BARSIKIAN-PAGNARD Michelle, BENTEJAC Evelyne,  
BERNSTEIN Dominique, BOYER Laurent, BREDY Anne-Marie, CARDONA Laurent,  
CAVALIER-GRONLIER Odile, CHARPENTIER Carine, COETMEUR Dominique, DESVAUX Marion,  
GARIN Sylvie, GARNAUD Jacques, GARNIER-BAPTISTE Nadia, GIGONZAC Marie, GIRAUDO Valerie,  
GORBANA Marie-Francoise, HALIMI Geneviève, HARSTRICH Isabelle, HENRY Isabelle, IMBAULT Nicole,  
JOYEUX Delphine, LAUNAY Claire, LE FAOU Claude, LEDOUX Emilie, LESTAGE Monique,  
LOMBARD Véronique, LOUANGA Thiarra, MARIE Catherine, MAZET Nicole, MESSENGER Anne,  
NAUMANN Christine, PARES Colette, PIGAULT Philippe, PROST Marie-France, ROCTON Christine,  
ROEUM-IMBAUT Sophon, ROSAS Ximena, SALDUCCI Anne, STEPHAN Pierrick, STRULLOU Bruno,  
SURENA Adèle, THAUVIN-D'IMPERIO Roselyne, THEISSOT Bernard, VINCHON Lydie,  
VON GASTROW Stéphane, YOUHANNA Jean-Luc.

**Article 2** - Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2013182-0022.

La présente délégation prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 29 Juillet 2013



Philippe PARINI